

# OFI Risk Arb Absolu

PERFORMANCE ABSOLUE • INTERNATIONAL • ARBITRAGE SUR FUSIONS/ACQUISITIONS

OFI Risk Arb Absolu est un fonds qui exploite les opportunités d'arbitrage générées par les inefficiences dans la valorisation de sociétés pour lesquelles **une opération de fusion-acquisition a été publiquement annoncée**. L'exposition à la stratégie peut aller jusqu'à 200 %<sup>(1)</sup>.

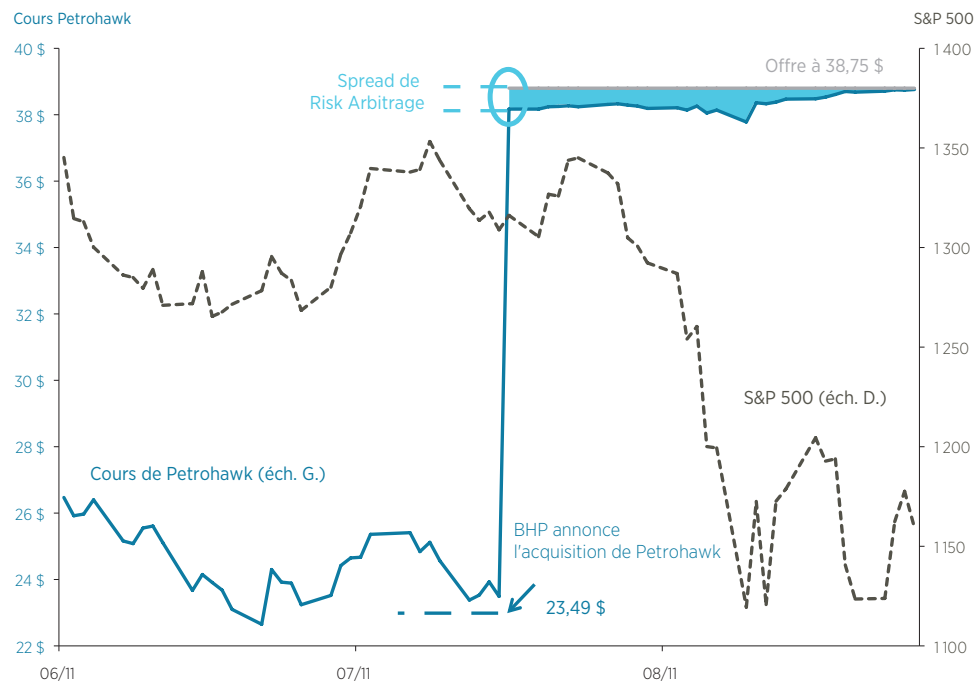
**Le fonds est investi principalement en Europe et aux États-Unis** ; le risque de change est couvert systématiquement.

OFI Risk Arb Absolu vise une performance supérieure à l'Eonia<sup>(2)</sup> capitalisé assortie d'une volatilité de l'ordre de 5 % sur un horizon de placement de 3 ans minimum.

<sup>(1)</sup> Selon les limites de risques internes

<sup>(2)</sup> Plus d'informations sur : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

## Principe de la stratégie risk arbitrage



## Caractéristiques

### CODES ISIN

Part I : FR0011025188 • Part R : FR0010058164

Part RF : FR0013304391

### FORME JURIDIQUE

FCP de droit français

### CLASSIFICATION AMF

Diversifié

### DATE DE CRÉATION

12 mars 2004, agréé par l'AMF

### DEVISE

Euro

### VALORISATION

Quotidienne

### SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation

### FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

3 % max / 1 % max

### FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I : 0,80 % • Part R : 1,20 %

(exercice précédent, clos en décembre 2016)

Part RF : 1,00 % (estimation annualisée, décembre 2017)

### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % TTC de la performance au-delà de Eonia capitalisé +2 %

### MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part I : 3 000 000 € • Part R : 50 000 € • Part RF : 1 part

### ÉCHELLE DE RISQUE\*



Risque moins élevé, rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

## Équipe de gestion



**Fabienne CRETIN**

Directeur Gestion  
Performance Absolue  
Arbitrage actions



**Stéphane DIEUDONNÉ**

Gérant

## Les atouts

- Un contexte économique favorable aux opérations de croissance externe et aux restructurations des sociétés
- Une stratégie avec un couple rendement/risque attractif
- Un processus de gestion structuré et éprouvé depuis près de 15 ans

## Les risques

- Perte en capital
- Taux
- Dividendes
- Échec d'une opération
- Stratégie "Market Neutral"
- Calendrier de l'opération
- Prêt-emprunt
- Change
- Marché
- Liquidité

Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) • \*L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

| Limites d'investissement <sup>(1)</sup> |           |                          |          |               |
|---|-----------|--------------------------|----------|---------------|
| Notation                                | Poids max | Perte max <sup>(2)</sup> | Notation | Poids cumulés |
| A                                       | 10 %      | 2 %                      | A+B+C    | 200 %         |
| B                                       | 10 %      | 2 %                      | B+C      | 160 %         |
| C                                       | 7,5 %     | 2 %                      | C        | 80 %          |

A, B et C : notations internes du degré de risque d'une opération sur la base de facteurs de risques d'échec, A étant la notation attribuée pour une opération la moins risquée et C pour une opération la plus risquée.

(1) Limites de risques internes  
(2) Opérations illiquides

## UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Uniquement dans des sociétés impliquées dans un processus de fusion/acquisition officiellement annoncé

Sociétés établies dans les pays développés tels que définis par le MSCI Developed Markets



## CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

Comparaison des opérations selon leur couple rendement/risque  
Calibrage des positions en fonction des notes de risques, de la perte potentielle max, du degré de diversification du portefeuille, de la liquidité des titres et du taux d'investissement du fonds



## GÉNÉRATION DE VALEUR AJOUTÉE

**Pré-sélection des opérations de M&A :**  
liquidité suffisante des titres de la cible (flottant, volume moyen de transaction...), cadre réglementaire pour les opérations dans le pays

**Calcul des rendements espérés :**  
Pricing (offre en cash, titres, dollar...), estimation de la date de fin de l'opération

**Analyse des risques et notation propriétaire :**  
évaluation des potentiels de surenchères, notation du degré de risque (A, B ou C) sur la base de facteurs de risque d'échec



## MONITORING DU PORTEFEUILLE

Suivi des informations de marché et du niveau de rendement en temps réel  
Réévaluation systématique de la notation interne



## RISK MANAGEMENT

Suivi des positions et contrôle des risques par une équipe de Risk Management indépendante



## Concrètement...

### DANS LE CAS D'UNE OPA

Les gérants **prendront une position acheteuse sur la cible le jour de l'annonce et arbitreront sa valeur** en profitant des écarts de valorisation pendant toute la période jusqu'à la signature de l'acte.

### DANS LE CAS D'UNE OPE

Les gérants **prendront une position acheteuse sur la cible et une position vendeuse** - par emprunt de titres - **sur l'acquéreur** en fonction du ratio d'échange annoncé lors de l'offre.

### PRINCIPAUX PAYS

- Europe
- Amérique du Nord
- Japon
- Pays hors OCDE

### PRINCIPAUX INSTRUMENTS

#### Traditionnels

- Actions et titres de capital (toutes capi.)
- Obligations convertibles
- Certificats de dépôts et billets de trésorerie

#### Dérivés

- CFDs (Contracts for Difference), Equity Swaps
- Options sur actions et sur indices
- Futures sur indices

### DEVICES

- Risque de change systématiquement couvert



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

## CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17  
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

